**ATHLETES DE NATIONALITE ETRANGERE**

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS NATIONALES**

**EN INDIVIDUEL**

(Coupes de France combat et kata – Open Adidas combat – Open de France kata)

Athlète

Nom : ………………………………………………………… Prénom : ……………………………………….

Date de naissance : …………………………. Sexe : ……………………………………………….

Adresse : ………………………………………. Pays : ……………………………………………….

E-mail : ……………………………………………

Téléphone portable : ……………………………….

*Pour les athlètes ayant une seule licence merci de rajouter :*

Nom et n° de club : …………………………………………. N° de licence de l’adhérent : ……………………………….

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Noms des compétitions | Participation (oui ou non) | Catégories d’âges et de poids |
| Coupe de France |  |  |
| Open Adidas |  |  |
| Open de France |  |  |

*Paiement du droit de participation de 50€ par : chèque virement*

*« Après le paiement du droit de participation aux compétitions précitées, merci de bien vouloir envoyer un e-mail de rappel au plus tard 10 jours avant chaque compétition afin que le service compétition puisse enregistrer et valider l’inscription ».*

Rappel du règlement :

Les athlètes de nationalité étrangèrene possédant pas de licence ou une seule licence dans un club français affilié à la FFK peuvent participer aux coupes de France (combat et kata), à l’open Adidas (combat) et à l’Open de France (kata) de cette saison sportive en s’acquittant **d’un droit de participation de 50 €** pour la saison sportive en cours, regroupant l’ensemble de ces compétitions.

Modalités d’inscription :

L’athlète ou le club devra renseigner le document spécifique en suivant ce lien : <https://www.ffkarate.fr/competitions/reglementation-competitions-darbitrage/>.

Le scanner au service compétitions à cette adresse mail : [compétition@ffkarate.fr](mailto:compétition@ffkarate.fr) ou l’envoyer à la Fédération Française de Karaté – Service compétitions – 39 rue Barbès 92120 Montrouge, en s’acquittant du droit d’inscription de 50 €.

Les pièces administratives obligatoires devant être présentées le jour des compétitions autorisées (Coupes et Opens) sont identiques à celles que doivent présenter les athlètes de nationalité française. (Cf. Pages 26 et 27 - Chapitre 3 et 4).

Date de la demande : ……………………………………….

Signature de l’athlète ou du représentant légal pour les mineurs

*Merci de bien vouloir compléter une fiche de participation par athlète*